

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 FEVRIER 2024

Invitation adressée le 26 janvier 2024 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 20 février 2024, à 18h00, à l'école maternelle de Sandillon.

Membres de droit présents

NOM	QUALITE
PRESIDENTE	
Isabelle CRESPEL	DIRECTRICE
EDUCATION NATIONALE	
Valérie DE NADAI	IEN
Lydie BERTHAULT – Marie-France BOYER – Catherine GARNIER – Laura JALABERT – Sonia FERRAT – Justine MARIE-MAGDELAINE – Manon BRIK	ENSEIGNANTES
MAIRIE DE SANDILLON	
Luc DELPLANQUE	ADJOINT AUX AFFAIRES SCOLAIRES
PARENTS D'ELEVES	
Delphine FOUCHER — Aline MICHAUD — Betty PLANCHARD – Céline BROCCHI – Léa PORTAS - Sabrina MALLARD - Baptiste LECHIFFLART	PARENTS D'ELEVES LISTE PEI
Olivia BARET – Charlène TAVEL	PARENTS D'ELEVES FCPE
DDEN	
Danielle ROBERT	DDEN

Membres invités

NOM	QUALITE
Sophie BIDAULT – Maryline RAVENEAU – Alice BOUCHER – Isabelle DARRAS – Nathalie LEBRUN – Angélique PAUPERT – Laurence VIGOUREUX – Karine DREUX	ATSEM
Valérie ARCHENault	RESPONSABLE PÔLE SCOLAIRE ET JEUNESSE
Eva MITTERRAND – Jimmy THILLOUX - Julie DAIMANT - Philippe RIVIERE - Aurore MARINAULT	PARENTS D'ELEVES
Alexandre GENZA	VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Membres absents excusés

NOM	QUALITE
Pascal JUTEAU	MAIRE
Sandrine LECHEVALIER	PSYCHOLOGUE DE L'EN
Justine VIOLAS – Elodie GODEAU	ENSEIGNANTES

En introduction, Madame Crespel remercie les personnes présentes et propose que le secrétariat de séance soit assuré pour les enseignants par Marie-France Boyer et Catherine Garnier. Pour les parents d'élèves, ce sont Madame Planchard et Madame Baret qui assurent la mission.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du conseil d'école du 16 novembre 2023**

Le compte rendu a été transmis aux membres du conseil d'école, il a également été affiché dans le panneau extérieur de l'école pendant plusieurs semaines.

Madame Crespel demande si quelqu'un souhaite y apporter des modifications.

Elle propose de voter à main levée l'approbation du compte rendu en l'état.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Vie de l'école : bilan des actions menées depuis le dernier conseil d'école et projets pour la suite de l'année**

Depuis le dernier conseil d'école qui a eu lieu le 16 novembre, ont eu lieu :

1. L'intervention du SICTOM de Châteauneuf sur Loire qui a proposé aux enfants des ateliers sur le tri des déchets, cette intervention a eu lieu le vendredi 1^{er} décembre. Le SICTOM nous a également laissé un bac à compost qui a été installé dans la cour jaune, dans un coin à proximité des carrés potagers.
2. Le 11 décembre, la compagnie du Chat Bada est venue présenter aux enfants son spectacle « tout et son contraire ». Ce spectacle musical a été financé par la coopérative scolaire. Deux séances se sont succédées dans la matinée afin que le spectacle soit adapté à l'âge de tous les élèves (PS/MS d'abord puis MS/GS et GS dans un deuxième temps)
3. Un goûter de Noël a été organisé le jeudi 21 décembre dans la salle de motricité et les enfants ont pu déguster les pâtisseries qu'ils avaient confectionnées auparavant.
4. Depuis le 1^{er} février, les élèves de l'école bénéficient de l'intervention de Monsieur Stéphane Wild, professeur de percussions qui vient chaque jeudi pour travailler avec les classes. Les interventions ont lieu en salle de motricité, en demi-classe et durent une demi-heure par groupe. L'intervenant vient la matinée chaque jeudi et une heure supplémentaire l'après-midi un jeudi sur deux pour la dernière classe. Le projet vise, au travers de l'utilisation de nombreux instruments à percussion, à permettre la création d'un spectacle musical qui sera finalisé au mois de juin. Le coût de l'intervention ainsi que l'achat des instruments est pris en charge par la coopérative scolaire.
5. Le lundi 12 février, un musicien professionnel est venu présenter à toutes les classes de l'école le saxophone ou plus exactement les saxophones. Les enfants ont pu entendre différents styles de musique en « live » et chanter quelques chansons accompagnés par le saxophone ténor.
6. Les élèves de moyenne section de l'école ont bénéficié de l'intervention des infirmières de la PMI les 6 et 8 février.
7. La bibliothécaire Muriel Rouzé vient à chaque période faire des lectures aux élèves de MS et GS, les deux derniers vendredis de chaque période.

Les autres animations ou interventions prévues avant la fin de l'année :

1. Plantations des carrés potagers tout au long du printemps pour la participation aux écoles fleuries.
2. Intervention du SICTOM sur l'utilisation du bac à compost. Cette intervention aura lieu le vendredi 24 mai.
3. Intervention sur le brossage des dents : elle était prévue en décembre mais sera finalement effectuée en fin d'année.
4. Lecture d'histoire par les élèves de CP aux élèves de GS. Les lectures débuteront le 22 mars et se poursuivront jusqu'au 14 juin tous les vendredis.
5. La sortie scolaire de fin d'année est prévue au musée Musikenfête de Montoire sur le Loir avec l'ensemble des classes de l'école le lundi 3 juin.

6. Le rallye mathématique pour les élèves de GS (avec ceux du CP) aura lieu le lundi 18 mars, à l'occasion de la semaine des mathématiques. Ce sera pour les élèves de GS une première occasion d'aller passer un moment à l'école élémentaire.
7. La visite de l'école élémentaire et les olympiades des GS avec les CP. La date n'est pas encore définie mais la visite a traditionnellement lieu dans la dernière quinzaine de l'année et les olympiades pendant la dernière semaine, début juillet.
8. Les enfants du multi-accueil de Sandillon nés en 2021 viendront 3 fois à l'école maternelle en fin d'année, les 24 mai, 7 juin et 21 juin. Une réunion sera également proposée aux parents des enfants qui entreront l'an prochain à l'école. Une visite de l'école sera programmée pour les parents et les enfants qui ne vont pas au multi-accueil.
9. La « grande lessive », accrochage des travaux des enfants (et des adultes qui souhaitent en réaliser), aura lieu le jeudi 21 mars. Le thème de cette année est « faire des bulles ».

Madame de Nadaï, IEN de la circonscription Orléans Val de Loire souhaite intervenir au sujet de la carte scolaire. Madame Crespel lui donne la parole.

Madame de Nadaï indique que la baisse des effectifs pour la rentrée scolaire prochaine semble vouloir conduire à la fermeture d'une classe à l'école maternelle. Cette baisse concerne l'ensemble du département qui perd environ 1000 élèves.

A ce jour, le nombre d'élèves attendus à la rentrée à l'école maternelle est de 134. Sur 7 classes cela représente 19,14 élèves par classe et sur 6 classes 22,33 élèves par classe. Les inscriptions ne sont pas terminées et la commission en charge de l'examen des situations se réunit le 14 mars. C'est cette commission qui décide des ouvertures et fermetures. La fermeture à l'école maternelle pourrait coïncider avec une ouverture en élémentaire et le passage à 12 classes, justifié par un nombre d'élèves très important en Cycle 3. Cette ouverture permettrait de ramener le nombre d'élèves à 23 par classe en élémentaire.

Madame de Nadaï précise que la fermeture d'une classe en maternelle serait sans conséquences au niveau ressources humaines puisque c'est le poste de professeur stagiaire qui serait supprimé.

- **Projet d'école, projet CNRE,**

Dans le cadre du conseil national pour la refondation, l'état met à disposition du ministère de l'éducation nationale des fonds permettant l'amélioration de la réussite, du bien-être et la réduction des inégalités dans les écoles. Les parents d'élèves, les enseignantes, les personnels du périscolaire et les représentants de la mairie se sont déjà réunis trois fois pour établir le projet « Notre école, faisons-la ensemble » de la maternelle.

Pour faire le lien avec le projet d'école, voici ce que les différentes réunions de concertation ont permis d'imaginer.

Sur l'axe 1, les 3 points prévus sont l'enrichissement du vocabulaire (travail de constellations), le travail de la syntaxe et le passage à l'écrit ainsi qu'un renforcement de la liaison GS-CP qui passe, entre autres choses par le rallye math, les lectures des CP au GS, la visite de l'école élémentaire et les olympiades.

Sur l'axe 2, l'accent est mis sur l'autonomisation des élèves au travers du matériel individuel, de tâches à accomplir avec auto-correction, de plans de travail à réaliser d'un bout à l'autre chaque semaine (GS).

L'axe 3 qui comprend un volet « bien être à l'école » est cette année particulièrement mis en avant au travers de la demande de financement par le fond « Notre école faisons-la ensemble ». En effet, le projet d'école prévoit l'aménagement des espaces et l'optimisation de l'utilisation du matériel, en lien avec les différents acteurs de la communauté éducative.

Le projet NEFLE, vise à proposer dans l'école, l'aménagement d'espaces propices à l'amélioration du climat scolaire, au bien-être de tous les acteurs et à la réussite de tous les élèves au travers de :

- a. la création d'espaces spécifiques pour certaines activités (sable, vélo...)
- b. la possibilité pour les élèves de se retrouver dans des espaces sécurisants leur permettant de se calmer, se ressourcer et d'utiliser un matériel sensoriel adapté (espaces snoezelen),
- c. l'aménagement des cours avec un espace dédié à l'école dehors,
- d. des bancs autour de certains arbres,

- e. des espaces dédiés à la création graphique,
- f. la matérialisation au sol de certains espaces pour jouer à des jeux individuels ou collectifs en autonomie, en lien avec le volet « activité physique quotidienne ».
- g. Le projet prévoit également la possibilité de financement de formations pour les enseignants et les personnels pour la gestion des espaces (classe dehors, espaces snoezelen...).

Les demandes de financement portent donc sur :

1. la création d'espace d'inspiration Snoezelen dans les classes (installation de tentures afin d'isoler l'espace dédié, casque pour réduire le bruit ou écouter des sons apaisants, matériel d'éveil sensoriel...)
2. la mise en place de bancs autour de certains arbres dans les cours, pour créer des espaces calmes (même bancs que ceux installés en élémentaire)
3. l'installation d'espace de création libre (tableaux à craies),
4. la matérialisation de zones de jeux et d'activité physique autonome (peintures au sol),
5. la délimitation par des troncs des zones de jeu de sable,
6. la création d'un espace « classe dehors » dans la cour jaune,
7. le financement de formations pour les enseignants et/ou les personnels.

Le chiffrage de ces éléments est en cours et le dossier sera présenté aussi rapidement que possible afin que les travaux puissent être réalisés dans l'été et que les formations soient prévues en début d'année scolaire 2024-2025.

- **Sécurité : exercices d'évacuation incendie et PPMS, les systèmes d'alarme.**

Un exercice PPMS confinement s'est déroulé le lundi 5 février. Le scénario imaginé était la mise en sureté des élèves du fait de vents tempétueux susceptibles de provoquer des dégâts sur et autour des bâtiments scolaires. Les élèves ont été confinés 10 à 20 minutes dans les classes prévues. Le dispositif s'est déroulé dans le calme. Les mallettes PPMS sont à l'école mais incomplètes et sont actuellement stockées dans le bureau de direction.

Un exercice incendie est prévu le vendredi 29 mars. Les enfants ne seront pas prévenus à l'avance.

L'école ne dispose que d'un système d'alarme incendie, ce qui n'est pas efficient en cas d'alerte pour une intrusion malveillante puisque l'objectif est certes de faire sortir les élèves mais surtout de ne pas éveiller l'attention de l'intrus. Il existe des système d'alarme lumineuse pour ce type de situation. Nous en avons parlé à l'occasion du précédent conseil d'école. Serait-il possible d'avoir une idée du coût d'un tel dispositif ?

Réponse de Monsieur Delplanque :

Les services techniques ont été missionnés pour venir à l'école étudier les besoins et trouver le matériel nécessaire afin d'en étudier les possibilités d'installation.

- **Le volontaire en service civique : ses missions, son rôle dans l'équipe et auprès des élèves.**

Alexandre Genza est volontaire en service civique dans l'école depuis le 6 octobre 2023. Ses missions visent à compléter le travail déjà effectué par tous les autres acteurs de l'école. Il ne remplace pas les personnels manquants ou absents. Depuis sa prise de poste, Alexandre s'est occupé de remettre en état et de classer les livres de la bibliothèque de l'école, il a exécuté des travaux administratifs en début d'année (édition et reliure des cahiers de réussite), il a contribué à la mise en place et au rangement du matériel de motricité, il participe à la surveillance de la cour de récréation, il aide à la prise en charge spécifique des élèves à besoin éducatif particulier, il accompagne (accompagnateur surnuméraire) les sorties scolaires et les déplacements des élèves, il peut, ponctuellement prendre en charge un groupe au sein d'une classe pour une activité particulière et en présence de l'enseignant de la classe.

En parallèle de son activité à l'école, Alexandre doit mettre en place les éléments nécessaires à la suite de son cursus étudiant et/ou professionnel. Il bénéficie de formations dispensées par les associations

partenaires des « jeunes en service civique » dont certaines sont obligatoires. Il a notamment bénéficié d'une formation PSC1.

Alexandre est à l'école 24 heures par semaine et perçoit une indemnité en contrepartie de ce volontariat. Il a trouvé sa place très facilement au sein de l'équipe et les élèves l'apprécient beaucoup. Il sera dans l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- **Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire**

Recettes à venir :

Photos scolaires : 1200 € environ

Dépenses :

Cotisation OCCE et assurances : 316,52 €

Les incorruptibles : adhésion 30 € et livres 225,27 €

Instruments de musique : achats pour 457,95 €

Intervenant musique : environ 2000 €

Entrées au musée Musikenfête (sortie de fin d'année) : environ 1500 €

- **Fête des écoles,**

Elle aura lieu le vendredi 31 mai, dans les cours de l'école maternelle, avec le même type d'implantation que l'an passé. Il y aura une tombola, une buvette, des stands et pour la première fois, une bourse aux livres achalandée par toutes les bonnes volontés. Un appel aux familles sera passé dans le mois d'avril pour un dépôt des livres entre la rentrée des vacances de printemps et la veille de la fête.

Le tirage au sort de la tombola sera fait en amont (la veille) et nous innovons avec un système de « droit d'entrée » pour les stands de jeux. Seuls les stands de nourriture (buvette, glaces, barbe à papa...) nécessiteront d'avoir des tickets. Nous allons également réduire le nombre des classes concernées par la confection des gâteaux et cakes vendus à la buvette afin d'éviter le gaspillage. Cette année, seules les familles des classes de maternelle et de CP seront sollicitées pour confectionner le ravitaillement de la buvette.

Les lots de la tombola devront être retirés pendant la fête. Le nombre de lot sera réduit de moitié par rapport à l'an passé et leur qualité devrait s'en trouver augmentée.

- **Questions diverses.**

Question école

- Comme tous les ans, y aura-t-il une visite ou échanges des grandes sections avec les classes de CP ?

Réponse de Mme Crespel : Oui, il y aura la même visite que tous les ans. Comme indiqué précédemment, la date n'est pas encore définie.

- Suggestion de parents : serait-il possible d'envisager un temps d'enseignement à l'extérieur des classes ?

Réponse de Mme Crespel : Le projet de demande de financement NEFLE comporte un volet « classe dehors » avec l'installation d'un dispositif facilitant l'utilisation des espaces extérieurs de l'école. Des formations pour les enseignants pourront également être prévues, en lien avec la « classe dehors ».

- Y a-t-il une journée portes ouvertes de prévue en CP pour les GS ?

Réponse de Mme Crespel : Cela dépend de ce que vous entendez par « journée portes ouvertes ». Les élèves de GS iront passer un moment au CP pendant que les élèves de CP reviendront faire quelques activités en maternelle. Ça ne dure pas toute la journée et les portes ne seront pas ouvertes. Pour le moment, Marie Ferreira, la directrice de l'école élémentaire, ne m'a pas informée d'un moment de visite avec les parents mais nous allons en discuter.

= Nous tenons à souligner que le thème de la musique et ses nombreux ateliers sont très appréciés par les enfants

Réponse de Mme Crespel : Nous avons choisi le thème un peu sur un coup de tête en réunion de prérentrée et en effet, malgré nos modestes compétences dans le domaine, il se révèle très porteur. Il faut surtout remercier toutes les personnes, tous les parents, directs ou indirects qui ont joué le jeu et accepté de venir présenter un instrument ou de faire une démonstration. Un grand merci à tous !

Question mairie

- Peut-on avoir un retour concernant l'étude du programmiste ?

Réponse de Monsieur Delplanque : Le programme de restructuration des écoles est très complexe, le programmiste a écouté tous les acteurs. L'une des difficultés est l'obligation de la continuité de service. Lors d'une prochaine réunion au mois de mars, le programmiste proposera différentes options. Le restaurant scolaire ne fait pas partie du projet. En revanche, le centre culturel, qui sera opérationnel en janvier 2025 (inauguration prévue en décembre 2024) doit également être inclus dans les espaces utilisables par les écoles, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Davantage d'informations seront données lors du prochain conseil d'école du 11 juin 2024.

- Lors d'un précédent conseil d'école, il avait été évoqué que les portes des toilettes seraient prochainement réinstallées. Qu'en est-il ?

Réponse de Mme Crespel : Les portes ont été réinstallées pendant les vacances d'automne.

- Est-il possible d'inscrire son enfant au centre aéré moins de 4 jours ?

Réponse de Mme Archenault : Malheureusement, il est difficile de répondre positivement à cette requête en raison de la complexité de l'organisation des emplois du temps des animateurs.

Monsieur Delplanque prend la parole pour alerter les familles sur **la sécurité aux abords de l'école** (parking et traversée de la rue Verte). Il en appelle à l'esprit civique de chacun. Il rappelle que les personnels doivent se garer devant le gymnase afin de faciliter la fluidité du trafic devant les écoles et que les parents ne doivent pas laisser les enfants circuler à vélo ou trottinette sans casque, que tous doivent traverser sur les passages piétons en respectant les consignes des personnels en charge de la sécurité aux abords de l'école. Trop d'incivilités conduisent à ce que ces personnels ne souhaitent plus assurer les responsabilités qui leurs sont confiées. **Il est urgent que chacun réagisse.**

Par ailleurs, la mairie appelle à plus de vigilance dans l'utilisation du portail famille. En effet, trop de parents qui ne respectent pas les délais pour inscrire ou annuler l'inscription de leur enfant, contestent les pénalités. Ce n'est pas le rôle de l'école de prévenir la mairie en cas d'absence ou de présence non annoncée à la cantine ou au périscolaire. Il est nécessaire de contacter la mairie directement.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Crespel indique que le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 11 juin à 18h00, invite les présents à se retrouver autour du verre de l'amitié et clôt la séance à 19h20.

La présidente :
Isabelle Crespel



Les secrétaires de séance :

Olivia Baret
Betty Planchard
Marie-France Boyer
Catherine Garnier

